

DM – 9395, rue de Limoulou (dérogation mineure)

Consultation publique sur la demande de dérogation mineure relative à l'alignement de construction afin d'autoriser la construction d'un bâtiment situé au 9395, rue de Limoilou.

Le projet sera inscrit à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire du 2 novembre et les élus statueront sur la demande. Cette dérogation mineure fera l'objet d'une consultation écrite de 15 jours du 14 octobre au 28 octobre 2020.

La séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve se tiendra le lundi 2 novembre, à 19 h.

Consulter la [présentation](#) du dossier.

Consulter l'avis public.